



# Stratford info

Bulletin municipal **Juillet 2017**

Version numérique en couleurs disponible :

<http://www.munstratford.qc.ca/servicesenligne>

<https://www.facebook.com/MunicipaliteC3%A9-du-Canton-de-Stratford-810249112356356/>

## MOT DU MAIRE



### LES CONSULTATIONS À L'AGENDA

Bonjour à toutes et tous !

Les membres du Conseil municipal se dirigent vers la fin de leur mandat de quatre années que les citoyennes et citoyens leurs avaient confié en 2013. Toutefois, par coïncidence parfois mais surtout dû à l'achèvement de dossiers majeurs, le Conseil municipal pratique la transparence en générant des séances de consultation auprès de ses contribuables afin de s'assurer pleinement de desservir adéquatement sa population et, préalablement, quérir toutes les informations et opinions utiles à la prise de décision la plus éclairée possible.

Récemment, deux séances de consultation ont eu lieu, soit d'abord celle ayant trait à une demande pour rendre « officielle » la circulation de VTT et autres véhicules semblables sur des chemins municipaux tels ceux du rang Elgin et des Bouleaux pour ne nommer que ceux-là. La population du rang Elgin et Lapierre a été informée et d'autres moments seront à l'agenda si nécessaire. Également, des individus et groupes ciblés ont, là aussi, participé à une séance de consultation suite au dépôt du projet de règlement relatif au Plan d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E.) dont le Conseil désire doter la Municipalité et qui vise essentiellement à encadrer les nouveaux développements domiciliaires notamment sous les angles de la gestion de l'écoulement des eaux, du déboisement ainsi que la confection des rues et chemins. Quelques 25 participants se sont exprimés : associations de lacs, promoteurs, C.C.U., environnement, MRC. À ce moment-ci le projet a été très bien reçu. L'étape de la consultation légale générale avant l'adoption du règlement demeure.

Enfin, deux autres consultations auront lieu dans la soirée du 23 août concernant l'éventuel projet de « Développement au Domaine Aylmer ». Ces instances privilégiées d'échanges entre la population et les élus sont d'abord assorties d'une présentation assez exhaustive des dossiers, d'une période de questions et précisions si nécessaire, puis d'écoute où les décideurs recueillent les commentaires et opinions de leurs concitoyennes et concitoyens comme ce fut le cas au moment des deux autres consultations.

Nous croyons que ce moyen favorise la meilleure prise de décision qu'il soit, ainsi que l'harmonie et son appropriation par le milieu. J'invite donc les gens intéressés à participer à cette soirée à vous rendre rencontrer les membres du Conseil; les détails sont inscrits dans l'encart joint à ce bulletin. Ce sera avec grand plaisir que je vous y accueillerai! Merci aux personnes qui ont participé aux précédentes rencontres de consultation.

Bon été!

André Gamache, maire

## STRATFORD-INFO PAR COURRIEL OU VIA INTERNET

Présentement, nous comptons 288 abonnés virtuels sur une possibilité de 1500.

Afin de réduire les coûts de frais postaux et l'impact environnemental de la publication papier, nous vous invitons à retirer votre nom de la liste d'envoi postal.

Pour recevoir la version numérique, SVP, faire parvenir un message à [adjointe@ccdstratford.com](mailto:adjointe@ccdstratford.com) en indiquant votre adresse courriel ainsi que l'adresse de votre résidence à Stratford. On peut aussi nous lire sur le site internet de la Municipalité.

## CONSUMMATION D'EAU RÉDUITE

Le niveau d'eau dans les puits de la Municipalité est actuellement bas.

Il est donc de mise de limiter la consommation d'eau aux usages essentiels.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Votez pour votre prochain Conseil,  
le 5 novembre 2017, de 10 h à 20 h

Lieu : École Dominique-Savio

Le formulaire de mise en candidature est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site Web de la Municipalité.

Période de mise en candidature :

Du 22 septembre au 6 octobre 2017.

Le prochain Stratford-Info sera accessible aux candidates et candidats qui veulent faire connaître leur programme.

Dépôt des textes au bureau municipal, au plus tard, le 10 octobre 2017.

## CONFÉRENCE DE L'ARLA

2 septembre 2017 (voir l'encart)



**BONNE  
VACANCES !**

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances ordinaires les lundis :

14 août, 11 septembre, 16 octobre et  
13 novembre 2017 (nouveau conseil)

Bienvenu à toutes et tous!

## FAITS SAILLANTS AU CM \*

Sylvie Veilleux, responsable du dossier Communications

### LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE

#### OUI OU NON à la circulation autorisée des VTT à l'année dans le secteur du lac Elgin ?

Les résidentes et résidents du secteur du Lac Elgin ont répondu en grand nombre à l'invitation du Conseil municipal, le 10 juillet à 18 h. Avant de donner sa réponse au Club VTT de Stratford-St-Gérard, qui veut circuler sur les chemins municipaux du secteur du Lac Elgin, les membres du Conseil voulaient entendre la population visée par la demande.

Plusieurs des personnes présentes, opposées à cette demande, ont évoqué la perte de quiétude par une circulation accrue de VTT provenant de tout le Québec, le danger pour les piétons et pour les enfants.

Le président du Club VTT, M. Réjean Poulin, a évoqué la circulation actuelle illégale des VTT dans ce secteur par plusieurs propriétaires de VTT et la discipline des membres des clubs de VTT lorsqu'ils circulent en zone habitée et de villégiature en appui à la requête du Club.

Le Conseil municipal fera connaître sa réponse sous peu.

#### Projet de règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE)

Mercredi le 19 juillet, des promoteurs immobiliers, des représentants d'associations de riverains ont assisté à la présentation du projet de règlement sur les PAE. Le Conseil municipal avait invité ces personnes pour les informer du contenu du projet et recevoir leurs commentaires. L'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Dany St-Onge a présenté l'essentiel du projet. MM. René Croteau et Christian Vachon, employés de la Municipalité, agissaient comme personnes-ressources pour la section construction de nouveaux chemins. M. Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eaux à la MRC du Granit était aussi présent.

Stratford sera la première municipalité de la MRC a adopté un règlement sur les PAE.

Qu'est-ce qu'un PAE ?

Un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) décrit de façon détaillée la nature et les caractéristiques d'un futur projet domiciliaire ou d'un changement physique important à venir dans un secteur du territoire de la Municipalité.

Le document, préparé par le propriétaire des terrains concernés ou le promoteur du projet doit, entre autres, inclure des études et des analyses produits par différents professionnels démontrant les impacts des projets sur l'environnement, les infrastructures et la sécurité publique.

Un PAE constitue l'outil principal utilisé par les fonctionnaires désignés, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le Conseil municipal pour analyser, accepter avec ou sans modification ou refuser les projets.

Par ce nouveau règlement, le Conseil souhaite encadrer les nouveaux développements domiciliaires et tout changement physique important sur le territoire de la municipalité afin qu'il soit harmonieux et le mieux adapté à l'environnement naturel, architectural et humain dans lequel il se trouve. La Municipalité se doit de contrôler les impacts de ces développements et changements sur la sécurité publique, les infrastructures et l'environnement.

Les personnes présentes ont salué la volonté du Conseil municipal d'encadrer le développement domiciliaire afin que l'environnement soit protégé. Les avis divergeaient toutefois sur certains éléments jugés exagérés par les promoteurs et constituant des freins au développement domiciliaire, selon eux.

Le CCU a été consulté, le 12 juillet sur le projet de règlement sur les PAE. Le Conseil révisera le projet présenté dans les prochaines semaines.

#### Démission de Mme Julie Marcotte, conseillère municipale

Le 18 mai 2017; M<sup>me</sup> Julie Marcotte remettait sa lettre de démission au Conseil municipal pour motifs personnels. Étant donné que la possibilité pour le Conseil de siéger, malgré l'absence d'un conseiller lorsque cela survient dans les 12 mois

précédant une élection générale, il n'y aura pas d'élection partielle.

Les membres du CM remercient M<sup>me</sup> Marcotte pour sa collaboration dans différents dossiers, particulièrement dans les dossiers touchant l'école Dominique-Savio. Elle connaissait très bien les préoccupations d'une bonne majorité des citoyens et citoyennes de Stratford. Le maire a souligné lors de la séance régulière du CM du 5 juin, « *son implication dans la chose publique : elle voulait partager ses valeurs pour un mieux-être à Stratford. Malgré ses obligations, elle a toujours collaboré et ce fut toujours agréable de travailler avec elle.* » Bonne continuation !

#### Projet de loi no 122 adopté

Le CM a uni sa voix à celle de plusieurs municipalités de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour demander l'adoption du projet de loi 122 avant les élections municipales de novembre. Les pressions ont porté fruit : le projet de loi a été adopté le 15 juin.

La nouvelle loi donne plus d'autonomie et de pouvoirs aux municipalités et aux MRC. Elle modifie les règles en matière d'aménagement du territoire, de fiscalité et de gouvernance. A titre d'exemple : le seuil au-dessous duquel les contrats peuvent être donnés sans appel d'offres passe de 25 000 \$ à 100 000 \$. Toutefois, les municipalités pourront établir le montant selon leur réalité et l'inscrire dans leur politique de gestion contractuelle.

Les nouveaux pouvoirs auront un impact non seulement sur le milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec.

#### Achats

Camion usagé : La Municipalité dispose, depuis la fin avril, d'un camion Dodge Ram 1500, 2007 acquis pour 8427 \$ (achat et immatriculation). Cet achat devenait nécessaire étant donné la réorganisation du travail entre M. René Croteau et M. Christian Vachon.

Laveuse commerciale pour la caserne des pompiers : 2000\$ incluant l'installation. Les normes de la CNESST, prévoit qu'un habit de combat (bunker) doit être nettoyé après chaque intervention sur un incendie.

## Contrats

-Achat de 4500 t. gravier (CG14) : *Excavation Gagnon & Frères Inc.* au coût de 87 800,66 \$ tx. incl.

-Achat de 55 000 litres de chlorure de calcium (CaCl<sub>2</sub>) en solution de 35 % : *Transport Adrien Roy & filles Inc.* au coût de 20 994,44 \$ tx. Incl.

-Remise à neuf et installation de la galerie et rampe d'accès à l'arrière de l'édifice municipal (remboursée par la TECQ) : *Bilo-Forges Inc.*: 5 222,82 \$ tx. incl.

## La vie au Bureau municipal

### NOUVEAUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX

#### Poste opérateur journalier – 40 h / semaine

Trois personnes ont été rencontrées pour ce poste. M. Jocelyn Roy a été choisi car ses compétences répondaient largement aux exigences de l'offre d'emploi. Il est entré en fonction le 3 juillet.

#### Poste de journalier, occasionnel- entretien des bâtiments municipaux

Deux candidatures satisfaisaient aux exigences de l'emploi. M<sup>me</sup> Manon Bolduc a été choisie afin de combler les besoins en charpenterie-menuiserie.

### AJUSTEMENT SALARIAL DE L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENT

Le CM a reconnu la complexité grandissante du travail de M. Dany St-Onge et l'importante charge de travail qu'il accomplit. Une augmentation de salaire horaire d'un (1 \$) dollar, effective au 31 janvier 2017 lui a été accordée.

M. St-Onge est à l'emploi de la municipalité depuis 24 ans.

### FORMATION DU PERSONNEL

M. *Christian Vachon*, responsable de la voirie, des infrastructures et des bâtiments a participé à une formation sur la gestion des eaux de pluie et des inondations offerte par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

A titre de nouvelle secrétaire d'élection, M<sup>me</sup> *Johanne Poulin* adjointe administrative accompagnée de M<sup>me</sup> *Manon Goulet*, la directrice générale, ont assisté à une formation pour organiser les prochaines élections municipales. Le vote par

correspondance pour les citoyens-nes non domiciliés-es présente certains défis.

M<sup>me</sup> *Nathalie Bolduc*, adjointe administrative a bénéficié d'un atelier de formation de la firme Infotech sur les nouvelles améliorations apportées au logiciel informatique utilisé par le secteur administratif.

### Appui au Cercle de Fermières Stratford

Afin de renouveler des équipements désuets, le Cercle de Fermières Stratford a demandé une subvention dans le cadre du programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés. Le CM a accordé son appui au Cercle de Fermières et souhaité que le nouvel équipement suscite de nouveaux projets stimulants.

### Fermeture du Domaine Aylmer

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, il n'y a plus aucune activité au restaurant du Domaine Aylmer. D'un commun accord, suite à une demande de réouverture de l'entente les liant à la Municipalité, M<sup>me</sup> Sylvie Drapeau et son conjoint M. Daniel Laurin et le Conseil municipal ont décidé de mettre fin à celle-ci laquelle se terminait le 28 février 2018.

La résiliation de l'entente, 10 mois avant son terme, s'est fait sans pénalités pour les locataires. Les sommes dues au 1<sup>er</sup> avril à la Municipalité ont été remboursées en équipement. Le CM a versé certaines sommes en compensation des investissements dans l'amélioration du système électrique de la salle à manger et pour l'achat et l'installation du système automatique d'extincteurs dans la cuisine fait par les anciens locataires. Ceux-ci sont repartis avec leurs équipements de cuisine. Les deux parties se laissent en bon terme. MERCI À M<sup>me</sup> DRAPEAU ET À M. LAURIN POUR TOUS LES EFFORTS CONSACRÉS À LA TABLE DU DOMAINE AYLNER ET LE CŒUR QU'ILS Y ONT MIS.

#### *Avenir du Domaine Aylmer :*

Depuis le 23 mai, le restaurant du Domaine est donc accessible pour de nouvelles activités. L'appel de projets, du 19 mai au 2 juin, a suscité un seul dépôt d'amorce de projet. Le CM examinera la proposition en gardant en tête les résultats de l'étude de

faisabilité réalisée par la firme Lemay Stratégies(voir l'encart).

En attendant, le Domaine Aylmer peut être loué pour des activités intérieures et extérieures. Téléphonez au bureau municipal : 418-443-2307.

## MOT DE LA RÉDACTION

Veillez nous transmettre vos articles, suggestions ou commentaires à :

[communications@ccdstratford.com](mailto:communications@ccdstratford.com).

N° de téléphone : 418 443-2307

N° de télécopieur : 418 443-2603

Site Internet : [www.munstratford.qc.ca](http://www.munstratford.qc.ca)

Courriel : [mun.stratford@ccdstratford.com](mailto:mun.stratford@ccdstratford.com)

Communications : Sylvie Veilleux

Suivi : Manon Goulet

Mise en page : Johanne Poulin

Prochaine date de tombée : 10 oct. 2017

*Merci à toutes celles et ceux ayant collaboré à cette parution de notre Stratford-Info.*

Photo en 1<sup>re</sup> page :

Paramoteur (crédit photo : Johanne Poulin)

Abréviation utilisée dans ce Stratford-Info :

CM Ë Conseil municipal

## EN TOUTE COLLABORATION

### Pratique intermunicipale des pompiers

Le samedi 17 juin, une soixantaine de pompiers, dont 5 pompières, ont participé à une pratique intermunicipale à l'usine de distillation Cedarome. Ils provenaient de 6 municipalités : St-Romain, Weedon, Lingwick, Disraeli, Dudswell et Coleraine. L'objectif était de les familiariser avec les dangers d'une intervention à Stratford.



## Rapport financier 2016

Le Conseil a accepté, le 1<sup>er</sup> mai, le rapport financier 2016 préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. La municipalité est en bonne situation financière !

### DÉTAILS DES EXCÉDENTS ACCUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### Surplus accumulé non affecté comprenant la taxe foncière et les tarifs

387 253 \$	181 104 \$	(Surplus général de la taxe foncière)
	206 149 \$	(Surplus 5 tarifs : Déchets, Déneigement, Incendie, Récupération et Voirie Été)

#### Excédent de fonctionnement affecté

25 941 \$		(3 tarifs : Aqueduc, Boues septiques et Égouts)
52 500 \$		(Montant provenant du surplus de 2016 affecté à 2017, pour balancer le budget)

#### Revenu hors bilan et Fonds réservé

164 765 \$	122 685 \$	(Fonds Carrières et sablières)
	42 080 \$	(Fonds de roulement)

## COMITÉS À VOTRE SERVICE

### Aqueduc et égouts :

Deux nouvelles pompes submersibles ont été installées à la station d'épuration des eaux usées. Plus performantes, elles sont capables de déchiqeter certains produits indésirables qui empêchaient les anciennes de faire leur travail. Des dépenses importantes en matériel et main-d'œuvre seront ainsi épargnées. La TECQ servira à payer cette dépense de 14 330 \$.

### Bâtiment

Des travaux de drainage et d'étanchéité du solage ont été effectués autour de l'édifice municipal. On a profité de l'occasion pour améliorer le système d'égout et rafraîchir les escaliers à l'arrière et sur le côté.

Économie d'énergie : Le système de chauffage au propane-électricité, installé l'an dernier, a généré une économie énergétique d'au moins 18 %. Une formation est à venir afin de permettre au personnel d'utiliser tout le potentiel de ce nouveau système. Les économies d'énergie devraient augmenter.

### Voirie

L'abat-poussière a été épandu dans la semaine du 19 juin. De plus, certains chemins municipaux recouverts de traitement de surface ont été réparés et le stationnement à l'avant du bureau municipal a été asphalté.

Le CM a affecté 75 000 \$ du Fonds carrière et sablière afin d'effectuer des travaux de rechargement sur les chemins

suivants : Rang Elgin, Chemin des Berges, Chemin de l'Anse Maskinongé. Ce fond s'élevait à 122 685 \$ avant l'affectation.

Une quantité de 2 000 tonnes de gravier supplémentaires sera achetée pour un total de 8 500 tonnes. Nos chemins seront donc en meilleur état à la fin de l'été.

### Sécurité publique

Une rencontre avec notre parrain de la Sûreté du Québec, M. Martin Paquette, a eu lieu le 21 juin 2017. Plusieurs points ont été abordés. Une présence policière accrue sur le Chemin de Stratford et à l'entrée du village du côté de Stornoway a été demandée. La Sûreté surveillera le Domaine Aylmer pendant la saison estivale pour éviter que ce bel endroit se détériore et que le bon ordre y règne.

### Camion-citerne 2018

Notre nouveau camion porteur a été homologué ULC le 2 mai 2017. Il a fait son entrée à la caserne, le 4 juin, et deux jours plus tard, les pompiers recevaient une formation pour l'appivoiser.



Le règlement no 1121 décrétant un emprunt de 300 000 \$

sur 20 années pour l'acquisition d'un camion-citerne neuf a été approuvé par le MAMOT, en date du 11 janvier 2017. Un chèque de 319 285,58 \$ a été produit pour l'achat de ce camion-citerne Freightliner MM112064S 2018.

### Démission du pompier M. Patrick Isabelle

Le 15 mai dernier, M. Isabelle a remis sa lettre de démission. Le chef du service incendie, M. Benoit Boisvert, a qualifié le pompier Isabelle en ces termes : « Travailleur responsable, fier de son travail, poli avec ses confrères et les sinistrés, bon esprit d'équipe. Nous sommes tous heureux des 12 années qu'il a passées avec nous. » MERCI!

### Vente d'un camion Inter DT466 1994

La Municipalité demande une soumission pour l'achat de l'ancien camion-citerne. Kilométrage 725 495 km, 23 600 heures. Transmission 2015, pneus avant neufs, citerne en acier inoxydable. Était sur le programme PEP, devra passer nouvelle inspection.

### Comité Bibliothèque

La salle du Conseil municipal débordait le 7 juin dernier, en soirée. La quarantaine de personnes présentes étaient impatientes d'apprendre comment atteindre l'objectif : « Zéro mauvaises herbes ». M. Serge Fortier a livré ses secrets pendant 3 heures. Riche de 40 années d'expertise et d'observation, M. Fortier fut pendant 25 ans propriétaire d'un centre de jardin, producteur et paysagiste. Depuis 2003, M. Fortier se concentre à la recherche et au développement de solutions écologiques en horticulture et jardinage. Il se démarque par l'ingéniosité de ses pratiques, qui respectent d'abord et avant tout l'environnement.



### Comité des loisirs

#### La fête nationale, un fier succès.

La subvention de 800 \$ obtenue du Mouvement national des québécoises et québécois, société nationale de l'Estrie a donné un cachet spécial aux festivités du 24 juin. Plus de pavoisement, du matériel promotionnel mettant en vedette le fleurdelisé à vendre, un discours

patriotique de M<sup>me</sup> Natalie Gareau, un hommage au drapeau et un spectacle de musique québécoise avec le nouveau duo LuciPier et le jeune auteur compositeur interprète Fabien Fleury. Il n'en fallait pas plus pour titiller la fibre nationaliste des nombreuses personnes présentes.

Le tournoi de poches a été l'occasion de luttes amicales entre duos constitués, pour le plupart, d'un-e parent et d'un ado. M. Christian Vachon et son fils William ont remporté le tournoi.

Merci aux bénévoles : Anabelle Guénette, Audrey Marcotte, Johanne Poulin, Dan Booher, Natalie Gareau, Christine Breton, à Xavier, Tommy et Adam Côté et aux membres du Comité des loisirs.



## POUR MIEUX VIVRE LES ARTS À L'ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

Le Comité de mobilisation pour la scolarisation des élèves de Stratford a reçu l'appui du Conseil municipal et du Conseil d'établissement de l'école Dominique-Savio pour déposer une demande d'agrandissement de l'école. Cette demande a été déposée à la fin juin directement au cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur par M<sup>me</sup> Line Laflamme, porte-parole du Comité (autres membres Stéphanie Bilodeau et Sylvie Veilleux).

L'arrivée de la maternelle 4 ans a aggravé la problématique du manque d'espace impliquant plusieurs relocalisations dans l'école : cours de musique à la cafétéria, costumier déménagé au sous-sol de l'édifice municipal, déplacement de la bibliothèque dans un très petit local.

Les arts du cirque et de la scène génèrent des besoins d'espace divers qui ne sont plus disponibles. Lors des cours d'Arts plastiques, les élèves fabriquent des décors. Dans les cours de Musique, les enfants préparent leur travail vocal ou instrumental. Toutefois, le professeur de musique donne présentement ses cours dans la salle à manger des élèves.

Le matériel de cirque est volumineux et exige de l'espace. Le nombre d'élèves en augmentation oblige à accroître l'inventaire (exemple: plus d'articles de jonglerie et autres). Le besoin d'espace supplémentaire s'impose donc ainsi qu'un espace spécifique pour le rangement des éléments des décors. Qui dit cirque, dit costumes de scène. Il y a quelques années, l'école a fait l'acquisition d'un costumier très intéressant. Ce costumier est rangé au sous-sol de l'édifice municipal dans des bacs depuis un an.

Finalement, dans une école, qui promeut les Arts, la bibliothèque doit occuper un espace de qualité propice au développement de la lecture et la culture. Ce n'est pas le cas du petit local actuel à l'école Dominique-Savio.

En conclusion, pour mieux vivre les Arts à l'école Dominique-Savio, il faut :

- un local bien organisé pour l'enseignement de la musique avec cubicules pour la pratique individuelle,

- un espace pour le matériel de cirque,
- un espace pour le costumier,
- un espace de rangement pour le matériel des spectacles.
- une bibliothèque inspirante et plus grande qui offre de l'espace pour le travail individuel et en sous-groupes.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peut prendre jusqu'à 10 ans et plus avant de donner son aval à une demande d'agrandissement. C'est pourquoi les membres du Comité ont déjà entrepris le travail de persuasion. Le député Ghislain Bolduc, la préfète de la MRC du Granit Mme Marielle Fecteau et le directeur de la CS des Appalaches, M. Jean Roberge, ont déjà été rencontrés.

Il y a fort à parier que la communauté de Stratford doit se mobiliser autour de cette demande d'agrandissement. Les efforts déployés dans le passé ont porté fruit : les effets de la défavorisation ont été contrés par le maintien et le développement d'une école différente. Investir dans l'école stimule et développe notre communauté et l'économie rurale. Soyons prêts !

## EN TOUTE COLLABORATION

### Entente CS-Municipalité

Le Conseil municipal a donné son accord, le 5 juin dernier, à un projet d'entente entre la Municipalité et la Commission scolaire des Appalaches portant sur l'utilisation des terrains de jeux, des locaux de l'école ainsi que du parc de la Municipalité. Ce projet a été entériné par le Conseil des Commissaires de la Commission le 27 juin.

Le Conseil municipal, la CS des Appalaches et la direction de l'école Dominique-Savio reconnaissent les avantages d'une collaboration étroite afin que ces équipements servent à l'ensemble de la communauté dans une perspective d'utilisation optimale et à moindre coût pour tous les partenaires.

### Tour cycliste du lac Aylmer,

samedi 5 août  
2017



Cette activité qui comporte 2 parcours, une balade familiale de 42 km et un parcours de 84 km plus compétitif.

## CERCLE DES GENS D'AFFAIRES



Source : Christine Hébert et Lucie Domingue, pour le CGAS

Le 4 juillet dernier, une cinquantaine de personnes se sont réunies à la salle municipale de Stratford pour le lancement du tout nouveau Guide de référence sur les attraits, les activités économiques et le milieu communautaire de Stratford. Cet outil, élaboré par le Cercle des gens d'affaires de Stratford (CGAS), vise à faire connaître les entrepreneurs, entreprises, services, commerces et organismes ainsi que les groupes sociaux qui animent notre milieu. Plus spécifiquement, il met en valeur les entreprises et les services sur notre territoire ainsi que des entreprises dont les bâtisseurs et propriétaires résident à Stratford.



La réalisation de ce guide a été rendue possible grâce à une subvention de la MRC du Granit – Fonds pacte rural et de la municipalité de Stratford. Une version numérique sera éventuellement disponible dans le but d'en optimiser l'accès et de faciliter sa mise à jour. Ce guide ainsi que des vidéos panoramiques sous forme de visite virtuelle permettront de faire valoir les nombreux attraits de Stratford et son potentiel de développement.

Lors de ce lancement, le maire de Stratford, M. André Gamache, la préfet de la MRC du Granit, Mme Marielle Fecteau, et le député de Mégantic, M. Ghislain Bolduc, ont tour à tour salué cette initiative du CGAS et son importance pour la vie économique, sociale et communautaire de Stratford. M. Bolduc a souligné toute l'importance que la prise en charge d'un milieu représente pour faciliter le travail des élus dans le soutien au développement d'un territoire ou d'une région.

Le président du CGAS, M. Jean-Paul Floriot, a présenté brièvement les activités du Cercle, mis sur pied en 2014. Il a rappelé sa mission, qui vise à dynamiser la vie socio-économique de Stratford. Il a aussi insisté sur les objectifs à court terme qui sont de développer la synergie et la solidarité entre les gens d'affaires et la communauté et de valoriser les entreprises locales; la réalisation du Guide de référence s'inscrivant dans cette stratégie de valorisation. M. Floriot a aussi indiqué que plusieurs autres activités sont offertes aux membres (formations, visites d'entreprises, groupes de discussion...). Finalement, l'Infolettre du CGAS permet à l'organisation de demeurer en contact étroit avec ses 50 membres.

Ce lancement a permis aux entrepreneurs présents de discuter autour d'un buffet préparé par le restaurant Ami-Jo et, qui sait, ces discussions permettront peut-être de générer de nouvelles synergies pour favoriser le développement socio-économique de Stratford.

## VIE CITOYENNE

### UN COUPLE DE BÉNÉVOLES HONORÉ

Plus de 70 bénévoles ont été reçus au Domaine Aylmer, le 27 avril, par le Conseil Municipal. C'était la 8<sup>e</sup> édition de cet événement.



Mme Pauline Patry et M. Gaston Breton ont été nommés bénévoles de l'année. La plaque Hommage au bénévolat Gilles-Poulin leur a été remise en présence de leurs filles Manon et Line (Christian absent). Sur la plaque, était inscrit :

*Couple uni, gens de cœur, dévoués à leur paroisse et à la communauté de Stratford.*

### CLUB DE L'ÂGE D'OR

Épluchette de blé-d'inde et hot-dogs :

MARDI 29 AOÛT, 14 H AU DOMAINE AYLNER.

Le souper est prévu à 17h30.

Gratuit pour les membres.

Au nom de la fabrique Saint André-Bessette-communauté St-Gabriel, Mme Lucette Lemieux leur a rendu hommage en ces termes :

« En 1998, lors de la construction de la nouvelle église à Stratford, ils participeront à différents travaux. Une fois la construction terminée, c'est eux qui feront l'entretien de la salle paroissiale, soit le balayage, le nettoyage des salles d'eau, les fenêtres à laver au besoin, l'entretien hivernal de la rampe d'accès à la salle. Ils sont en charge de la location de celle-ci pour les différentes activités et pour les funérailles.

GASTON a été aussi en charge de la C.V.A. pendant plusieurs années pour trouver des solliciteurs, recevoir les contributions et être lui-même solliciteur. Gaston a été garde paroissial, commissaire d'école. Il s'est occupé de la campagne du pain partagé dans le temps de Pâques pendant plusieurs années et est encore impliqué.

PAULINE elle, a fait partie des comités d'école et est membre des Fermières. Elle fait partie du conseil d'administration du Club de l'Âge d'or depuis une dizaine d'années. Pendant 6 ans, GASTON a fait différents travaux au marais Maskinongé, soit : couper des arbres, aménager des chemins et faire la pelouse avec son épouse pendant l'été. Pauline et Gaston ne comptent pas le nombre d'heures consacrées à ces travaux bénévoles. Ce sont pour toutes ces raisons que leurs candidatures ont été soumises par le Conseil de gestion de la communauté St-Gabriel.

Leur grande générosité, leur entraide humanitaire, leur disponibilité à toujours aider et leur engagement social au niveau de plusieurs organismes communautaires leur valent l'appréciation, l'amour et la reconnaissance de tous les concitoyens et concitoyennes.

ON A PROFITÉ DE L'OCCASION POUR REMERCIER LE MAIRE ANDRÉ GAMACHE, INITIATEUR DE L'ACTIVITÉ RECONNAISSANCE AVEC LE CM PRÉCÉDENT. SA FAMILLE ÉTAIT PRÉSENTE ET, POUR LE PLAISIR DE TOUS LES INVITÉS, IL A REVÊTU SON COSTUME DE MUSICIEN LE TEMPS DE JOUER 2 À 3 PIÈCES MUSICALES AU CLAVIER EN COMPAGNIE DE PIERRE HURTUBISE, LE MUSICIEN-CHANTEUR INVITÉ DE CETTE SOIRÉE FESTIVE.

## PLUSIEURS RÉALISATIONS POUR L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DU LAC ELGIN (APLE) EN 2016-2017

Source : Luc Mathieu, vice-président de l'APLE

Fondée en 1981, l'APLE est dédiée à la préservation et à la protection du lac Elgin et de ses affluents. En 2016-2017, les membres du conseil d'administration de l'APLE se sont investis dans plusieurs dossiers dont les suivants :

- Suivi de l'aménagement et entretien des fossés routiers autour du lac de façon à réduire le plus possible l'apport de sédiments au lac ;
- Suivi du projet de règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE). Voir article page 2.

La Municipalité fournit à l'APLE une aide annuelle de 1 226 \$. Celle-ci contribue à défrayer les coûts d'analyse de la qualité de l'eau des huit principaux tributaires du Lac, réalisée 3 fois durant l'été. Les analyses portent sur la concentration en phosphore, les matières en suspension et les coliformes fécaux.

Une subvention de 5 000 \$ du Fonds bassin versant de la MRC du Granit a aussi permis de réaliser :

- la rédaction du « *Guide du riverain du Lac Elgin* » qui servira de référence quant aux pratiques à adopter sur et autour du Lac. *Le guide sera lancé lors de l'assemblée générale du 19 août prochain.*
- le renouvellement de la signalisation des tableaux d'affichage de l'Association localisés autour du lac ;
- la surveillance de l'apparition de cyanobactéries ou algues bleues dans le lac via le réseau « Sentinelles du lac » et « Convergence » avec le COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François) ;
- la priorisation des fossés routiers à aménager et entretenir et la correction d'autres sources d'érosion / sédimentation.

L'Association est membre du RAPPEL (Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et des bassins versants), coop de solidarité en protection de l'eau. Leur expertise et leurs activités sont essentielles pour permettre d'acquérir les connaissances nécessaires et d'obtenir des avis et conseils.

L'APLE est en pleine campagne de renouvellement de l'adhésion de ses membres et de recrutement. Vous pouvez renouveler votre adhésion à l'Association ou devenir membre en complétant le formulaire d'adhésion disponible sur la page Facebook de l'APLE à <https://www.facebook.com/groups/lacelgin>

Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée générale de l'Association qui se tiendra le 19 août prochain, de 9 h 30 à midi au Club de Chasse et pêche de Stratford.

## UN CODE DE BONS SOINS DES VOISINS VAUT MIEUX QU'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

De plus en plus de propriétaires de résidences secondaires louent régulièrement leurs propriétés durant l'année. Ces locations attirent des visiteurs dans notre municipalité dont certains reviendront pour une location ou un achat de maison.

Toutefois, ces locations peuvent entraîner, à l'occasion, quelques désagréments au voisinage : présence régulière d'étrangers, augmentation des allées et venues, envahissement des espaces de stationnement le long des chemins, rassemblements extérieurs, bruits après 23 h...

Même si plusieurs locataires font affaire avec des agences qui imposent aux locataires et locataires des codes d'éthique quant au respect des voisins, la situation n'est pas toujours facile pour ceux-ci qui appréhendent une perte de quiétude.

Pour prévenir la discorde, voici quelques conseils :

1. Informer vos voisins du projet de location. Considérez leurs demandes ou suggestions;
2. Remettre le code de conduite que vous exigez de vos locataires;

3. Inviter vos voisins à communiquer avec vous si les locataires les dérangent.
4. Vérifier souvent auprès de vos voisins leur adaptation à la situation de location afin d'éviter de mauvaises surprises.
5. Louer à des familles, à des petits groupes : ils font en général moins de bruit !
6. Afficher des extraits pertinents du règlement municipal 1085 concernant le bon ordre et la paix publique dans la propriété louée dont l'article 32 :

Amende  
100 \$

« Il est interdit la nuit (23 h à 6h) par la voix, un instrument ou un objet quelconque, une machine, un moteur, un véhicule routier, un appareil de radio, de télévision, un haut-parleur, un électrophone, un instrument de musique ou tout autre objet, de faire du bruit susceptible de troubler le repos des citoyens.

Ne s'applique pas lors d'une fête populaire autorisée par le Conseil municipal...»

7. Informer vos locataires qu'ils risquent d'être expulsés s'ils contreviennent aux engagements qu'ils ont pris et, qu'à bon droit, les voisins se plaignent.

# BABILLARD



## COMPÉTITION D'HABILITÉS DES OPÉRATEURS DE PELLES MÉCANIQUES ORGANISÉE PAR ASOR EXCAVATION

Les 12 et 13 août 2017 sur  
le terrain du Chalet des loisirs.

9 h – Ouverture du site  
9 h à 11 h – Inscriptions  
11 h à 18 h – Compétitions  
Même horaire pour les 2 jours  
*Musique en soirée!*

Samedi, entre 17 h et 19 h,  
SOUPER SPAGHETTI organisé  
par le Comité de gestion de  
la Communauté St-Gabriel à  
la salle paroissiale.



Inscription disponible en ligne,  
veuillez contacter Lyne Boulanger en privé sur Messenger, à  
[lyne\\_bou@hotmail.com](mailto:lyne_bou@hotmail.com) ou par téléphone au 418 281-9449.

## RASSEMBLEMENT DE PARAMOTEURS : Un grand succès !

Les 13-14-15 et 16 juillet dernier, près de 50 pilotes de  
paramoteurs ont volé dans le ciel de Stratford et de ses environs  
avec leurs voilures éclatantes. Ces personnes provenaient des  
quatre coins du Québec, voir même de l'Ontario : Beauharnois,  
Montmagny, Lac Kénogami, St-Lin, Notre-Dame du Mont-Carmel,  
Stratford, Nantes, Thetford-Mines,  
Courcelles, Ottawa, etc.



À la demande d'un des  
organisateur, M. Serge Gélinas,  
une quinzaine de pilotes ont  
accepté de survoler le village  
vendredi le 14 juillet pour

permettre aux citoyennes et citoyens de les voir de plus près. Un  
peu plus tard, le maire et quelques conseillers ont tenu à  
rencontrer tout ce beau monde au Chalet des loisirs, au retour des  
pilotes de leur envolée. Les questions étaient nombreuses : tous et  
chacun voulant en savoir plus sur ce loisir très fascinant. La  
cordialité était au rendez-vous et les échanges animés autour du feu.


Le samedi soir, ces joyeux lurons ont lancé 50 lanternes chinoises  
dans le ciel pour marquer l'événement. Le lendemain, les plus  
hardi-e-s des pilotes, ont volé jusqu'à l'aéroport de Thetford-Mines  
qui leur a accordé la permission d'atterrir sur le tarmac.

D'autre part, près d'une quinzaine de citoyennes et citoyens ont  
expérimenté le paramoteur en tandem grâce à l'entreprise  
Paravoile, dont le maire et quelques conseillers.

Les pilotes et leurs familles ont apprécié leur séjour dans notre coin  
de pays même si les conditions climatiques auraient pu être  
meilleures. Nombreux ont été les commentaires sur la beauté de nos  
paysages et l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu. Les commerces du  
village ont aussi apprécié la présence de ces visiteurs : il y avait de  
l'animation.

Si le prochain conseil municipal n'y voit pas d'inconvénient, tout  
semble indiquer que le rassemblement de paramoteurs sera de  
retour l'an prochain à Stratford.

Merci et Bravo au comité organisateur : Serge Gélinas, Sylvie Lirette,  
Joël Bellavance, Marc Tétrault. Merci aux commanditaires : Toiture  
Lajoie, Pizzeria Véro, Restaurant Ami-Jo, Bar de Stratford et  
Excavation Gagnon et Frères et à la Ferme Grilac pour le terrain.



Abigaëlle Bureau Tommy Côté	Lisa-Marie Gagnon Anthony Marcotte
--------------------------------	---------------------------------------

Bravo pour les efforts déployés en vue d'obtenir votre diplôme  
d'études secondaires!

Votre réussite représente une source de fierté et de motivation  
pour les citoyennes et les citoyens de Stratford.

Bonne continuation!

La Municipalité du Canton de Stratford



Pique-nique familial de  
Stratford  
Dimanche 20 août 2017  
10 h 00 – 16 h 00  
Domaine Aylmer

Toute la population de Stratford au pique-nique familial annuel, beau  
temps mauvais temps. Les nouveaux arrivants sont les bienvenus.

Au programme de cette journée plusieurs activités afin que grands et  
petits se divertissent à souhait. Les enfants doivent être  
accompagnés d'un adulte.

Blé-d'inde et hot-dogs ainsi que barbe à papa et pop-corn seront  
offerts gratuitement jusqu'à épuisement des stocks.

Apporter vos chaises et surtout votre bonne humeur. Il vous est  
possible d'apporter votre lunch ainsi que vos breuvages.

Nous espérons vous voir en grand nombre ainsi que les artistes-  
exposants qui seront heureux de vous présenter leurs œuvres.

En août un « Programme détaillé » vous sera expédié. Il sera inclus  
dans la parution d'un Stratford-Info spécial pique-nique

Prendre note que les animaux ne sont pas admis.

*Les membres du comité 2017*